Le Sabot de Vénus

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons





3 - Éditorial

4 - Sites Natura des Vallées de la Loire et de l'Allier

La Loire et l'Allier présentent des milieux exceptionnels en Bourgogne. Ces sites sensibles sont intégrés au réseau européen Natura 2000.

6 - La SOBA Nature Nièvre

Une association qui étudie la faune et la flore et protège les milieux naturels de la Nièvre et des départements limitrophes.

7 - Enjeux et impacts des sports de nature

Le nombre de pratiquants de sports de nature augmente régulièrement, la sensibilisation au respect des milieux naturels représente donc un enjeu important.

8 - Le Pays de Puisaye - Forterre

Réunissant deux territoires géographiquement très différents, le Pays de Puisaye-Forterre présente une richesse floristique et faunistique exceptionnelle.

9 - Un pas de plus sur le chemin de la protection et la valorisation des espaces naturels sensibles

Le Conseil général de Saône-et-Loire poursuit son action en faveur des espaces naturels sensibles, notamment par l'acquisition d'un premier site.

10 - La Bourgogne Base Fauna

Une base pour mieux connaître et faire connaître les données sur la faune bourguignonne.

11 - Le Parc de la Fontaine aux Fées

Aux portes de Dijon, ce petit coin de nature propose aux promeneurs de découvrir une mosaïque de milieux : pelouses, bois et éboulis.

12 - Leçon de choses : la bidoversité au verger

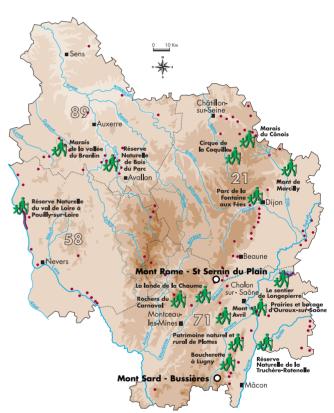
De bons conseils pour gérer votre verger de façon naturelle.

14 - Brèves de nature

Retrouvez l'actualité naturaliste régionale et nationale.

Les sites du Conservatoire

152 sites **4877** hectares



Tables de lecture de paysage



re cont diamonibles

Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur le site internet

L'actualité du Conservatoire est aussi sur internet : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr



out d'abord, laissez moi vous souhaiter naturellement à tous, adhérents, bénévoles, sympathisants, partenaires... mes meilleurs vœux pour cette année 2008.

2007 aura été une année riche en travaux, en réflexions, en échanges et en décisions, 2008 nécessitera au moins autant d'énergie et de bonne volonté. Vous avez tous suivis avec attention les travaux du Grenelle de l'Environnement à l'automne dernier. Ce chantier a eu le mérite de pointer du doigt et d'alerter tous nos concitoyens sur l'enjeu environnemental auquel nous devons faire face. Cette année marquera l'entrée de la phase opérationnelle de ce défi quotidien et gigantesque.

Parmi ces défis, les enjeux relatifs à la biodiversité nous confortent dans nos lignes de conduites et dans nos objectifs. La biodiversité n'est pas seulement une question d'outre - mer ou « d'ailleurs », ni même une question d'espaces préservés. Elle est partout, en ville comme à la campagne, à notre porte. Elle nous concerne tous et elle se doit surtout d'être abordée dans une perspective de fonctionnalité. Les notions de corridors écologiques, de trames vertes ou bleues se doivent d'être au cœur de l'action et de la gestion du territoire au travers de filtres aussi divers que sont les contrats de rivières, les contrats de pays, la charte du Parc...

Enfin, les zones humides sont toujours et encore un enjeu majeur de sauvegarde de la biodiversité à l'échelle de notre territoire.

Nous avons travaillé en 2007 à la redéfinition de notre projet associatif et ces questions ont été abordées et relèvent d'axes de travail à part entière. Nous nous attacherons donc avec nos partenaires, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, à faire avancer ces sujets. Nous poursuivrons bien évidemment nos actions originelles de gestion des sites, de sensibilisation et de communication.

Parmi nos programmes d'actions apparaîtront aussi la constitution d'un « réseau Mares de Bourgogne », des travaux sur la capitalisation et la mutualisation de nos connaissances communes avec « une Base de Données sur les Espaces Protégés de Bourgogne » et sur les « corridors biologiques » d'importance régionale... Nous travaillerons aussi avec Alterre, l'Agence Régionale pour l'environnement et le développement soutenable, à la mise en œuvre d'un «réseau de sites naturels équipés », avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun sur un « Observatoire des espèces invasives de Bourgogne » en connexion avec l'Observatoire de la faune patrimoniale de Bourgogne et avec le Parc naturel régional du Morvan à un calendrier commun sur une série de « chantiers nature ».

Plus encore qu'en 2007, je souhaite que plusieurs principes guident nos actions et celles de notre équipe : le volontariat, le partenariat, la complémentarité, l'efficacité et le professionnalisme.

Si je suis, avec le Conseil d'Administration, le garant de ces principes pour ce qui relève des travaux de nos équipes, je souhaite aussi que l'action en faveur de la Nature vous soit accessible. Nous avons donc décidé de constituer une nouvelle commission au sein de nos instances de gouvernance : une « commission vie associative » qui vous est ouverte. Cette commission, qui se réunira dès le début d'année, travaillera notamment à la structuration d'un réseau de membres actifs : les « Conservateurs bénévoles ». Depuis plusieurs années, nous en parlons, nous utilisons ce terme et certains d'entre vous remplissent ces fonctions, mais je souhaite que nous donnions une véritable dimension opérationnelle et fonctionnelle à ce réseau, je souhaite qu'il puisse y avoir des échanges et de la construction entre vous, entre nous, au sein de ce réseau.

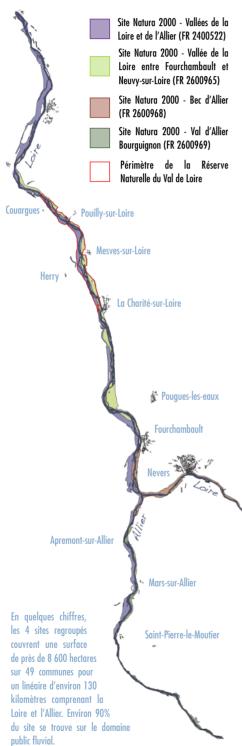
Depuis quelques années maintenant, nous traversons des difficultés financières récurrentes issues d'une gestion passée. Mes collaborateurs au sein du conseil d'administration en sont les témoins ; nous avons malheureusement plus souvent débattu de contingences financières que du fond de nos missions. C'est la raison pour laquelle, pour ma première année de présidence, j'ai souhaité que nous redéfinissions notre projet associatif en nous concentrant sur nos cœurs de métiers. Cela ne signifie pas pour autant que nous soyons sortis de « l'ornière ». La pérennité de notre association n'est jamais acquise et les questions de survie financière, même si elles ont été recentrées en débats de Bureau, restent prégnantes. Nos partenaires principaux, l'État et le Conseil Régional nous ont assuré de leur soutien, c'est un geste fort pour lequel je les remercie vivement. Mais, je souhaite conclure cet éditorial sur un message à votre attention, bénévoles et adhérents. Au fil des années, le Conservatoire a pris de l'importance, au risque d'être souvent assimilé à une institution mais il reste une association. Une association qui sans vous, sans votre adhésion ou votre participation, de quelque nature qu'elle soit, voit son avenir compromis. Ré-adhérez aujourd'hui, parlez de nos actions, faîtes connaître le Conservatoire, participez à notre projet associatif, parrainez vos amis...

Le Conservatoire a besoin de Vous en 2008.

Tous ensemble protégeons la nature bourguignonne.

Daniel SIRUGUE





A Loire et l'Allier créent des milieux naturels exceptionnels, grèves, pelouses, prairies, forêts alluviales ; ces milieux sont aussi des lieux de vie pour de nombreuses espèces floristiques et faunistiques rares et protégées. L'importance de leur sauvegarde dépasse donc l'échelle nationale, c'est pourquoi la France a choisi d'intégrer ces sites au réseau européen Natura 2000.

Quatre sites mais un seul comité de suivi

Lors du comité de pilotage du mois d'octobre 2006, les 4 sites Natura 2000 des vallées de la Loire et de l'Allier ont été regroupés sous l'égide d'un seul comité de suivi.

L'animation a été confiée conjointement aux Conservatoires des Espaces Naturels Centre et Bourgogne. L'animation proprement dite de Natura 2000 revient au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (CPNRC), le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons (CSNB) ayant en charge la communication, les expertises écologiques préalables à la signature des contrats Natura 2000 et le suivi de la qualité de l'eau.

A l'animation de ces quatre sites, s'ajoute également la rédaction du document d'objectifs de la Zone de Protection Spéciale pour la directive oiseaux. La rédaction de cette étude a été confiée au CSNB et la phase d'animation au CPNRC.

Pour l'ensemble de ces missions, un animateur a été engagé par le CPNRC le 18 décembre 2006. Il est basé à Pouilly - sur - Loire dans les locaux de la Réserve Naturelle du Val de Loire.

Animation du site

La première partie de l'année a été consacrée à la découverte du site, à la prise en main des dossiers et à la rencontre des différents acteurs du territoire. Du fait du contexte administratif du site, des rencontres régulières ont eu lieu avec le service Loire de la Direction Départementale de l'Equipement (DDE) de la Nièvre, gestionnaire du Domaine Public Fluvial, et par conséquent premier maître d'ouvrage et acteur des travaux sur la Loire.

SITES NATURA 2000	Surface Totale
Vallées de la Loire et de l'Allier	4 069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy sur Loire	2 600 ha
Bec d'Allier	1 069 ha
Val d'Allier Bourguignon	893 ha

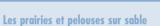
Si le premier des objectifs de ce service dans le cadre du plan Loire est essentiellement lié à la protection des biens et des personnes en cas de crues, des préoccupations communes ont pu être mises en avant, ce qui devrait déboucher sur une collaboration fructueuse. Pour citer un exemple, sur la commune de Cuffy dans le Cher, la DDE effectue un rattrapage d'entretien. A la suite de celui-ci, un contrat doit être signé pour l'entretien de 50 hectares comprenant notamment plus de 10 hectares de pelouses à Fétuque et Armoise champêtre.











Ces milieux, menacés de disparition par une fermeture progressive, accueillent des cortèges végétaux rares comme la Canche blanchâtre. Il est essentiel de maintenir ces milieux ouverts en favorisant le pâturage, la

Des milieux extrêmement riches et diversifiés

Sur l'ensemble des 4 sites, on trouve des milieux naturels d'une extrême richesse : par exemple, les arèves sableuses aui, inondées une arande partie de l'année, se retrouvent arides et sèches, en été, dès que le niveau d'eau baisse. Seules guelques plantes peuvent se développer et survivre dans ces conditions de vie (manque d'eau, chaleur...) c'est le cas par exemple de l'Epervière de la Loire, espèce rare et protégée en Bourgogne, dont les poils permettent de retenir l'eau lors de l'évaporation pour mieux résister à la

sécheresse estivale



D'autres milieux naturels présents sur ces sites sont tout aussi remarquables comme les forêts alluviales, les boires... Les boires (bras morts de la Loire) sont des milieux indispensables pour la reproduction de certaines espèces comme le Brochet ou la Bouvière.



Pour plus d'informations, une plaquette de présentation est disponible sur demande.

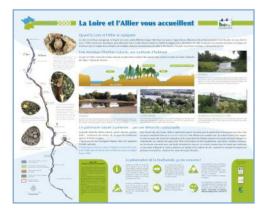
Contact: Jean-Baptiste Colombo - 03 86 39 31 31 jean - baptiste.colombo@conservatoire - espacesnaturels centre.org



Des outils de communication

Une large communication a été lancée dès 2007 pour informer les acteurs locaux des possibilités de contractualisation dans le cadre de Natura 2000. Trois réunions d'information ont été organisées dans les communes de Herry, Challuy et Mesvessur-Loire au mois de juillet. A cette occasion, des plaquettes d'information à destination des propriétaires ont été éditées et déposées dans l'ensemble des mairies.

Une série de 13 panneaux a également été réalisée par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. Ceux-ci seront disposés sur l'ensemble du site afin d'informer les visiteurs des richesses écologiques des sites ainsi que des précautions à prendre pour les préserver.



Une harmonisation des documents d'objectifs

Le fait de disposer de quatre documents d'objectifs différents pour l'animation d'un seul site a naturellement induit la nécessité d'harmoniser en partie quelques unes des mesures prévues dans ces documents d'objectifs.

Ainsi, lors du comité de pilotage du 17 décembre dernier, 5 mesures ont été présentées pour validation, parmi lesquelles se trouvent :

· L'extension de la mesure de pâturage itinérant des bords de Loire qui n'existait pas pour le département de la Nièvre et qui semble intéresser le Conseil Général de la Nièvre, le WWF et quelques communes

- La réévaluation des coûts des mesures de gestion des mares et des travaux lourds de restauration des pelouses
- · La réactualisation de la mesure de fauche des pelouses (dédiée principalement aux pelouses à Fétuque et Armoise champêtre) qui intéresse particulièrement le CSNB sur la commune de la Celle-sur-Loire au lieu dit les Brocs.

Un nouveau dispositif

Les modifications de la politique agri-environnementale ont rendu caduque l'ensemble des mesures agricoles des documents d'objectifs qui étaient toutes basées sur le principe des Contrats d'Agriculture Durable (CAD). Un nouveau projet a été déposé pour la partie Nièvre des sites (projet réalisé en partenariat par les Conservatoires Bourgogne et Centre, l'ADASEA et la Chambre d'Agriculture de la Nièvre dans le cadre du dispositif des mesures agro-environnementales). Celui-ci, s'il est validé, prendra effet durant l'année 2008.

Pour l'année 2008, les objectifs annoncés sont notamment la mise en place de différents outils de préservation des sites naturels avec la signature de contrats Natura 2000 et la rédaction des chartes Natura 2000. Les mesures agro-environnementales sur le site du Cher sont également au programme pour cette nouvelle année. Enfin, l'animation de la deuxième phase d'élaboration du document d'objectif de la ZPS est prévue avec le lancement de la phase de concertation et la création des groupes thématiques de travail.

> Jean - Baptiste COLOMBO Animateur des sites Natura 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Décembre 2007

A SOBA Nature Nièvre est une association à but non lucratif (loi de 1901) créée en 1974 et animée uniquement par des bénévoles.

Elle est agréée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature et au titre "Jeunesse et Education populaire". Elle est affiliée à "France Nature Environnement" et elle est reconnue d'utilité publique.

Trois objectifs

- étudier la faune et la flore de la Nièvre et des départements limitophes
- · transmettre cette connaissance au plus grand nombre
- protéger les milieux naturels

Le siège de l'association se trouve à Marzy, commune limitrophe de Nevers, où se trouve le confluent de la Loire et de l'Allier. Si administrativement la SOBA dépend de la Bourgogne, elle est naturellement tournée aussi vers les régions Centre et Auvergne car les oiseaux ignorent les frontières administratives.

Depuis 1979, grâce à des campagnes de dons organisées chaque année, notre association achète et gère des terrains à haute valeur biologique. Le montant de ces dons est déductible des revenus imposables. Les sommes recueillies nous ont permis d'acquérir plus de 80 hectares (roselières, friches calcicoles, landes à ajoncs et bruyères, tourbières de pente). Une convention de gestion nous lie avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons qui, à plusieurs reprises, est intervenu sur nos terrains pour des études ou des travaux d'entretien.

Travaux sur la roselière de Bulcy

Nous partageons avec le plus grand nombre nos connaissances lors de réunions régulières, de conférences ouvertes au public ou de sorties d'initiation à l'ornithologie de terrain. Depuis 14 ans, nous publions une revue scientifique, Nature Nièvre, qui permet aux naturalistes nivernais ou non, adhérents ou non, de publier ou de lire des travaux ou des résultats d'études concernant la géologie, la climatologie, la botanique, la zoologie, etc.



La Nièvre a la chance d'accueillir pour leur nidification des espèces à haute valeur patrimoniale : Sterne, Cigogne noire, Milan Royal, Busard cendré. De plus, le département se trouve sur le couloir de migration de la Grue cendrée ; nous avons donc à cet égard des responsabilités particulières.

Nous participons à des enquêtes nationales sur l'étude et la protection des oiseaux : les STOC-EPS, les dénombrements Wetland international.



Contrôle de nichoirs à Hulotte et baguage

Nous travaillons aussi en partenariat avec l'EPOB (Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne), la LPO, le Muséum d'histoire naturelle, l'Office National des Forêts, le Parc naturel régional du Morvan, la Société d'histoire naturelle d'Autun et nous sommes membre de droit du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

La SOBA a fait le choix du bénévolat et de la connaissance de terrain et bien qu'éloignée de la capitale bourguignonne, elle s'efforce d'être présente lors de réunions administratives qui nous semblent correspondre aux buts qu'elle s'est fixée.

Yves BOLNOT



Président de la SOBA Nature Nièvre

Siège social : 18, Place de l'Église 58180 MARZY. Tél/Fax: 03 86 59 51 03

Mél: soba_naturenievre@yahoo.fr



L n'existe pas de définition précise des sports de nature ni de liste arrêtée de ces sports ; nous savons seulement que « leur pratique s'exerce en milieu naturel, agricole ou forestier, ils sont terrestres, aquatiques ou aériens, dans un espace aménagé ou non ».

Le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports considère ces disciplines comme un puissant vecteur de développement des pratiques sportives et éducatives, de socialisation et d'apprentissage des règles de vie en harmonie avec la nature et avec les autres disciplines.

Le rôle de ce ministère consiste en :

- une observation et une évaluation régulière de ces pratiques sportives,
- un conseil auprès des Préfectures,
- une contribution à la mise en œuvre des politiques territoriales,
- un soutien aux filières de professionnalisation,
- une valorisation de la dimension éducative de ces activités, dans le domaine de l'environnement.

Au moins 34 disciplines sont reconnues dans ce champ des « sports de nature ». On y retrouve des sports aussi différents que l'aéromodélisme, le cerf-volant, la nage en eau vive, les sports sousmarins, la pêche au coup, l'attelage (en équitation), le golf, le quad, le ball-trap, la joute...

Une approche plus naturaliste est souvent beaucoup plus restrictive notamment en ce qui concerne les sports motorisés qui ne semblent pas permettre une « harmonie avec la nature ». On pense en général à des disciplines très implantées dans les espaces naturels : randonnées équestres, pédestres, VTT, ski de fond, sports de montagne, canoë-kayak, spéléologie, course d'orientation...

Les territoires bourguignons sont assez propices au développement de ces disciplines, même si le réseau des falaises est relativement modeste et si l'absence de territoire régulièrement enneigé constitue une limite au développement de l'escalade et du ski. Les reliefs accentués, un réseau hydrographique de très bonne qualité, de vastes espaces boisés et des zones rurales à visage bocager sont autant d'atouts invitant à la pratique de ces sports. La Bourgogne est souvent considérée comme un stade naturel exceptionnel.

Le public

Le nombre de pratiquants est en augmentation régulière dans l'ensemble des disciplines en ne prenant en compte que les pratiquants licenciés. Car une des spécificités de ces sports, c'est qu'il est toujours possible de les pratiquer sans adhérer à un club, tout en bénéficiant des aménagements réalisés par les fédérations, comités ou collectivités. En Bourgogne, la randonnée pédestre est pratiquée par 5 200 licenciés mais leur nombre réel approche plutôt 100 000 randonneurs, qui se retrouvent entre amis, en famille.

L'ouverture de ces disciplines au public handicapé est également à souligner puisque toutes les disciplines adaptent leurs structures et leurs équipements.

La pratique des sports de nature et la conservation des milieux et des espèces.

Ces activités se doivent de respecter les milieux dans lesquels elles se déroulent. Les pratiquants sont en contact avec les espèces qui y vivent et s'y reproduisent, certaines pouvant avoir une forte valeur patrimoniale.

Les instances dirigeantes sportives en ont pris conscience et mettent en place des programmes de sensibilisation et de formation de leurs cadres et de leurs licenciés, par exemple pour la voile, l'escalade, la randonnée pédestre, le canoëkayak...

Un partenariat plus étroit avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons pourrait permettre la mise en place d'actions très innovantes : des parcours linéaires aménagés et gérés en favorisant l'effet corridor, le maintien d'arbres à cavités, de lisières et d'ourlets forestiers fonctionnels, de berges de rivières non destructurées, de création de linéaire de haies de hautes tiges...

Le rôle que peuvent tenir les clubs, les comités



En Bourgogne les ornithologues, les grimpeurs et l'ONF ont signé en 2002 la Charte pour le bon usage des falaises en Côte-d'Or, en partenariat avec la DIREN et la DRJS. Un rapprochement exemplaire traduisant la volonté d'usagers des espaces naturels sensibles d'œuvrer en faveur de la biodiversité.

départementaux en matière d'éducation et de sensibilisation à la protection et la gestion de la nature est considérable. On doit reconnaître que pour pratiquer un sport de nature et non un sport de stade ou de gymnase, le sportif a déjà une sensibilité ou est attiré par les espaces naturels. Mais la pratique elle-même peut devenir une situation de compréhension de l'organisation du monde vivant, de la place et du rôle des espèces, de la reconnaissance de la biodiversité ; les activités sportives et naturalistes deviennent alors complémentaires.

De fait, les sports de nature sont d'excellents terrains de pratique et d'approche des questions relevant de la protection et de la gestion des milieux naturels.

 Régis DESBROSSES
 Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr/

Vous pouvez trouver un autre article sur les enjeux et impacts des sports de nature en Bourgogne dans le Patrimoine Naturel de Bourgogne n°11 - Les falaises, éboulis et grottes en Bourgogne et un article sur la charte écopagayeur dans le Patrimoine Naturel de Bourgogne n°12 - Vingt ans de protection de la nature en Bourgogne

S ITUÉ aux confins de la Bourgogne, le pays Puisaye-Forterre, c'est tout d'abord deux territoires séparés par leur géologie mais unis par l'histoire et les hommes. Territoires méconnus, un peu mystérieux mais pourvus d'un véritable charme...

Des milieux très diversifiés

La Puisaye - Célébrée par Colette, la Puisaye est un territoire unique qui apporte une forte contribution à la biodiversité bourguignonne. Elle se définit tout d'abord par :

- un sous sol dominé par les sables et les argiles peu favorables à l'agriculture,
- un climat nettement atlantique, à l'origine du nom de Puisaye, probablement issu de la contraction de deux mots celtes : Poël (marais) et Say (forêt).

La Puisaye est un pays d'étangs souvent très anciens. Si la forêt est omniprésente, on rencontre également des formations marécageuses notamment dans les petites vallées alluviales. Ces petites formations (cariçaies et formations à hautes herbes) sont dans la majorité des cas, issues de la déprise agricole et se sont substituées aux prairies inondables.

Autrefois, la Puisaye était aussi un pays de landes, appellées localement « gâtines ». Aujourd'hui, on ne rencontre plus guère les bruyères, callunes et ajoncs qu'en lisière de chemin ou dans les chênaies claires. La lande qui est pourtant un habitat patrimonial primordial est en voie de disparition dans ce territoire.

La Forterre - Le plateau de Forterre, est quant à lui, constitué d'un sous - sol calcaire, à l'origine du mot : Forte Terre. Avec des terres plus faciles à cultiver, la Forterre est un territoire beaucoup plus agricole et beaucoup plus ouvert. Les systèmes forestiers ont été conservés ; ses forêts sont essentiellement des chênaies charmaies laissant la place lorsque le sol le permet à quelques hêtraies.

Une richesse floristique

Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien a mené une étude très large sur la flore de Bourgogne ce qui lui permet aujourd'hui de pouvoir mettre en évidence les particularités des petites régions.

La Puisaye-Forterre abrite donc en matière de flore des « exclusivités bourguignonnes » : c'est le cas par exemple de la Baldélie fausse-renoncule. la Cicendie filiforme, la Cicendie fluette, la Lobélie brûlante que l'on retrouve, en Bourgogne, uniquement dans les étangs de Puisaye. Dans les milieux de landes, on retrouve la Bruyère cendrée la Bruyère quaternée... espèces plus largement répandues sur le sol bourguignon.

Un peuplement avifaunistique à l'image des milieux naturels

L'avifaune de Puisaye-Forterre est, elle aussi, étroitement liée au territoire. Dans le bocage, on retrouve des oiseaux au régime majoritairement insectivore comme les Pies - grièche écorcheur et à tête rousse ou la Fauvette des jardins. Les bouchures avec leurs vieilles trognes facilitent la nidification des oiseaux cavernicoles comme la Huppe fasciée, la Chevêche d'Athéna.

La Puisaye - Forterre se trouvant sur un grand axe migratoire nord-est / sud-ouest, on peut donc observer des oiseaux prestigieux comme la Grue cendrée ou la Cigogne blanche. Sur les étangs, les populations d'oiseaux d'eau (principalement la Foulque macroule et le Canard colvert) varient en fonction des saisons et des périodes migratoires.

La totalité des espèces bourguignonnes d'amphibiens

Ce territoire, avec ses nombreuses petites zones humides, apparaît d'emblée remarquable pour les peuplements d'amphibiens, puisqu'on y rencontre les 17 espèces recensées en Bourgogne. Mais le fait le plus frappant, en ce qui concerne les amphibiens de Puisaye-Forterre, est que les cinq espèces françaises de tritons s'y côtoient!

Une gestion adaptée

La bonne conservation de toutes ces espèces floristiques et faunistiques nécessite la préservation de leurs lieux de vie et la mise en place d'opérations de gestion soucieuses de l'environnement...



Les mares forestières sont des zones particu-lièrement interessantes pour les amphibiens.

Extraits des interventions des Rencontres de Territoires Puisaye - Forterre, organisées par le Conservatoire le 25 octobre 2007 - Ces interventions seront publiées dans leur intégralité dans les actes des Rencontres en 2008

Charte de l'Environnement du pays Puisaye - Forterre

Pour préserver et valoriser son patrimoine naturel, le pays Puisaye-Forterre a mis en place depuis 2006 une charte de l'environnement dont l'objectif est la mise en œuvre d'une politique environnementale tout en assurant le développement économique du pays.

Six grands axes ont été retenus :

- 1. Restructurer la qualité bocagère de la Puisaye
- 2. Maintenir une bonne qualité de l'eau
- 3. Développer la filière bois et de nouvelles filières comme le bois énergie et l'éco-construction
- 4. Valoriser les spécificités locales en matière paysagère et de patrimoine naturel
- 5. Poursuivre la politique volontariste de gestion des déchets
- 6. Avoir une politique globale d'animation, d'information et de formation à l'environnement.

Pour plus de renseignements :

Pays Puisaye-Forterre — Tél: 03 86 74 19 19 Site internet: http://www.puisaye-forterre.com/ ANS le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS)*, le Département de Saône - et - Loire poursuit ses actions en faveur de la protection et de la valorisation des milieux naturels remarquables sur son territoire. Il vient d'acquérir son premier site naturel.

Une politique départementale volontaire...

Pour rappel, le Conseil général de Saône-et-Loire s'est engagé en 2006 dans l'élaboration d'un Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS71). L'un de ses objectifs était d'identifier les richesses patrimoniales les plus remarquables du département et, en conséquence, de prévoir la mise en place d'actions en faveur de leur protection, de leur gestion et de leur valorisation.

Quarante - neuf sites naturels remarquables ont ainsi été recensés en Saône - et - Loire du fait de la rareté de leurs habitats et/ou de leurs espèces. Ils sont désormais considérés comme « d'intérêt départemental et prioritaire ».

Parallèlement, le Conseil général a mis en place sa politique de maîtrise d'ouvrage départemental. Il s'est ainsi donné l'opportunité d'acquérir, pour le moment, 3 sites naturels représentatifs de la diversité des milieux naturels de Saône-et-Loire (pelouse sèche, milieu forestier et zone humide).

Le département souhaite être exemplaire dans ce domaine et porte la préservation des espaces naturels comme un intérêt général majeur.

Cette action volontaire est réalisée dans le but de protéger et de valoriser de manière durable les richesses naturelles de Saône-et-Loire et de permettre aux générations à venir de ressentir le même enthousiasme à les découvrir que nous et nos prédécesseurs.

Ainsi, sur ces sites, le Conseil général, en étroite collaboration avec les communes et l'ensemble des acteurs concernés, souhaite maintenir les activités traditionnelles (qui bien souvent sont à l'origine de la qualité des milieux).

Il souhaite également permettre leur ouverture au public, toujours dans une optique de gestion cohérente et de préservation.

... des actions qui se concrétisent

C'est à l'issue d'un important travail de prospections et de démarches de concertation auprès des divers partenaires techniques que le Conseil général a fait l'acquisition de son premier site naturel départemental. Il s'agit d'une zone humide, plus précisément d'un marais de 3,48 ha situé sur la commune de Montceau-l'Etoile, entre Paray-le-Monial et Marcigny...

Une première acquisition

Ce site présente de grandes qualités écologiques et une biodiversité remarquable. Ainsi, au delà du fait que les marais se révèlent être des milieux rares en Saône-et-Loire, ce milieu, en très bon état de conservation, présente un cortège floristique très diversifié (formations végétales d'hélophytes, Joncs des marais, Scirpes etc...) ainsi que de nombreuses espèces protégées en Bourgogne, aux niveaux national et européen (pour les oiseaux par exemple : Guêpier et Loriot d'Europe, Bruant des roseaux, Huppe fasciée...).

Bien sûr, l'acquisition de ce site n'est qu'un début: une étude de faisabilité pour la gestion et l'aménagement de ce dernier va être engagée en 2008. Cette étude, accompagnée d'une expertise scientifique rigoureuse et régulière et d'une réflexion conduite avec chacun des acteurs concernés conduira à l'élaboration de plans de gestion durable et d'interprétation, adaptés à la fragilité et aux caractéristiques du site.

Par ailleurs, au vu de la sensibilité de ce milieu, et de manière à limiter au maximum le dérangement des espèces, l'ouverture du site au public sera étudiée de très près et probablement restreinte (accès



limités et encadrés, canalisation des marcheurs etc...), tout en permettant à chacun d'appréhender la grande richesse de ce lieu.

Il reste encore du chemin à parcourir mais pas à pas, c'est la qualité de notre environnement qui gagnera du terrain...

A suivre...

Florent LAUVERNIER
 Conseil général de Saône - et - Loire
 Chargé de mission Espace Naturel / Randonnée
 www.cg71.fr

* cf : Articles dans SdV n°24, p.10 et SdV n°26, p.14

Au fait, c'est quoi un Espace Naturel Sensible ?

Vaste question! De manière générale, un ENS peut se définir comme un site naturel non bâti présentant une richesse et une valeur « particulière » au niveau faunistique et/ou floristique (= « valeur écologique »).

Cela va de la zone humide (étang, champ d'expansion des crues...), aux forêts en passant par les pelouses calcicoles.

Ce terme peut inclure également les paysages remarquables, les sites archéologiques et géologiques d'intérêts

Ces espaces peuvent être menacés ou rendus vulnérables pour diverses raisons : manque de gestion (abandon, trop forte fréquentation touristique), pression urbaine, pollution...

Isoperla sp.

10 - Faune

N 2001, la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) et le Parc naturel régional du Morvan ont mis en place un Observatoire de la Faune Patrimoniale de Bourgogne (OFAPB). Il s'intéresse à plusieurs groupes faunistiques, et notamment à des espèces déterminantes et menacées.

Pendant plusieurs années, la SHNA avait établi des bases de données distinctes (micromammifères « pelotes », mammifères, loutres, chauves - souris, amphibiens, reptiles, insectes). Le constat était alors la difficulté d'avoir une analyse rapide de l'ensemble de ces données notamment dans le cadre de demandes pour des projets d'aménagements, plans de gestions... Afin d'obtenir une vision globale de la faune régionale, une gestion centralisée de ces données et de leur diffusion a vu le jour via la création de la Bourgogne Base Fauna (BBF) .

Conception et fonctionnement

La BBF a été réalisée par un informaticien ayant des compétences naturalistes et membre de la SHNA. Son principe est un traitement par groupe faunistique au sein d'une base générale réunissant



Carte des données géolocalisées de la Bourgogne Base Fauna au 27 novembre 2007

toutes les informations. La BBF dispose d'un tronc commun (tables Localisation, Relevé, Espèce) et de tables plus spécifiques relatives à chaque groupe d'espèces. Les référentiels taxonomiques utilisés sont ceux du Museum National d'Histoire Naturelle. La BBF fonctionne sous environnement Windows avec le logiciel Access, en lien avec un système d'information géographique (SIG).

La mise en place d'un Comité de pilotage et de suivi

Indépendamment de la BBF-SHNA (base regroupant les données compilées par la SHNA), la BBF s'est ouverte à d'autres groupes d'espèces et de partenaires. Un comité de pilotage, regroupant structures ou particuliers utilisateurs et fournisseurs de données en Bourgogne, s'est mis en place afin de définir les orientations que devaient prendre la BBF. Une charte d'échange des données naturalistes en Bourgogne a été rédigée.

La BBF « Base d'alerte », faire connaître pour protéger...

La première fonction est de mobiliser et de mutualiser les données des différents acteurs naturalistes pour constituer une banque de données d'alerte régionale sur la faune, disponible sur Internet moyennant l'acceptation de la Charte. Une application simple via le site www.bourgogne-nature.fr permet une consultation d'informations communales. Pour l'accès à des informations plus précises, les demandeurs devront s'adresser directement aux structures référentes pour les différents taxons.

Il est probable qu'à l'avenir, des données plus précises soient mises à disposition pour les partenaires via un accès sécurisé.

Les données

Les données alimentant la base sont de 2 types :

• Les données issues des programmes SHNA, ainsi que les données des bénévoles, personnes ressources ou associations partenaires qui participent aux inventaires régionaux coordonnés par la SHNA (amphibiens, reptiles, mammifères, odonates...). Elles alimentent la base en continu.

• Les données issues de structures référentes partenaires qui gèrent des bases régionales (EPOB pour les oiseaux, ONEMA pour les poissons...) qui alimenteront la BBF régulièrement.

Les échanges avec les structures désireuses de fournir des données seront régis par des conventionnements avec la SHNA. Enfin, la validation des données avant utilisation sera effectuée sous contrôle du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, qui définira un protocole adéquat et le plus simple possible. Parallèlement à cela, un module de saisie indépendant a été conçu. Il est actuellement distribué à différents naturalistes ou structures naturalistes qui ne disposent pas de base. Il remplacera à terme la traditionnelle « fiche contact », et facilitera l'informatisation ainsi que l'insertion des données dans la BBF.

Nicolas VARANGUIN* & Daniel SIRUGUE**

* Société d'Histoire Naturelle d'Autun Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON 03 86 78 79 38 shna.autun@orange.fr

** Parc naturel régional du Morvan Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON 03 86 78 79 23

BOURGOGNE BASE FAUNA

www.bourgogne-nature.fr

E site du Parc de la Fontaine aux Fées, situé à Talant, dans la proche périphérie dijonnaise bénéficie d'un grand espace naturel constitué de pelouses sèches, d'éboulis et de combes. Un sentier aménagé accueille le public pour une découverte de ce patrimoine naturel.

Un site depuis longtemps protégé

Soucieuse de préserver cet espace naturel, la commune de Talant, propriétaire du site, a signé dès 1994 une convention de gestion avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons sur une douzaine d'hectares reconnus d'intérêt régional et européen, de pelouses sèches, d'éboulis et de buxaie.

Cette convention a débouché sur le classement en 1994 du site en Arrêté de Protection de Biotope. Cet arrêté fixe les règles légales pour la préservation du site et interdit toute construction et toute destruction d'espèces végétales et animales.

Cette convention a aussi permis l'aménagement du site et la pose de plusieurs panneaux pédagogiques. Un premier plan de gestion, réalisé par le Conservatoire, a vu le jour en 1996. Il déclinait un panel d'objectifs à moyen terme et quelques actions de suivis scientifiques ou d'entretien de milieux.

Onze ans plus tard, il devenait nécessaire de dresser un bilan de ce premier document, d'actualiser les connaissances et de proposer de nouvelles directives de gestion écologique.

Un diagnostic favorable

L'étude réalisée en 2007 par le pôle gestion de sites du Conservatoire fait apparaître un bilan plutôt positif et encourageant :



- les pelouses très sèches se maintiennent dans un bon état écologique, favorable au développement de nombreuses espèces floristiques et faunistiques
- les buxaies évoluent lentement
- en revanche les éboulis, semblent être en voie de fixation. Ils semblent de plus en plus colonisés par le buis. Les éboulis représentent un habitat remarquable car ils accueillent une flore très originale adaptée aux conditions de vie très particulières (sol squelettique et instable, sécheresse...); certaines espèces, présentes sur le site, sont d'ailleurs rares en Bourgogne.

Objectifs et propositions d'interventions

Les objectifs de cette nouvelle notice de gestion sont bien la préservation des atouts écologiques du Parc de la Fontaine aux Fées accompagnée d'opérations ponctuelles de débroussaillage comme des coupes de jeunes pins sur les secteurs de pelouses le nécessitant. Il semble aussi très intéressant, pour compléter la connaissance du site, d'envisager des inventaires faunistiques concernant les orthoptères (grillon, sauterelles, criquets...) et un suivi scientifique des milieux. Enfin, une expérimentation d'arrachage de buis sur une zone d'éboulis colonisée pourrait être mise en place. Il serait possible ainsi d'évaluer la vitesse de recolonisation du buis sur le site et d'étudier les conséquences de sa présence sur les espèces des éboulis.

Un bilan de ces actions est à prévoir dans une dizaine d'années avant la réalisation d'une nouvelle notice de gestion....

 D'après la notice de gestion écologique de la Fontaine aux Fées
 Pôle Gestion de Sites du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

La faune et la flore du Parc

Le Parc de la Fontaine aux Fées accueille pas moins de 180 espèces floristiques dont 6 espèces rares et 3 protégées en Bourgogne : par exemple l'Inule des montagnes qui affectionne les pelouses très sèches ou la Violette des rochers que l'on retrouvera davantage sur les éboulis fixés et les pelouses en gradins.



R. Desbr

Côté faune, on y retrouve les oiseaux caractéristiques des pelouses (Bruant jaune, Tarier pâtre, Alouette lulu... cette dernière, nicheuse probable, est jugée d'intérêt européen par la directive oiseaux). On peut observer aussi, sur ce site, des espèces de lisières forestières comme le Pic vert, les mésanges, la Fauvette grisette et la Fauvette babillarde....



P. Iuillare

Lézard vert caché dans le buis

Enfin, on note aussi la présence de quelques amphibiens et reptiles (Salamandre tachetée et Lézard vert)

Il existe un nouveau dépliant pour la découverte du sentier : plus riche et plus complet, il vous accompaanera lors de votre visite.

Disponible au Conservatoire (03 80 79 25 99) ou sur notre site internet www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

La fallu, au cours du XX° siècle, sous la pression d'une agriculture intensive, voir disparaître le bocage, les vergers de hautes tiges pâturés, les bosquets, les haies et les arbres isolés, pour se rendre compte à quel point les milieux interconnectés étaient riches. Le paradoxe est d'autant plus grand que c'est l'homme qui, depuis des siècles, est à l'origine de ces milieux d'un haut niveau de biodiversité et que nous pouvons à notre niveau essayer de restaurer, voire de recréer.

Protéger la culture, c'est d'abord veiller à ce que les cycles naturels soient respectés dans l'ensemble. C'est possible, si la précocité, la diversité et la répartition spatiale des auxiliaires, par exemple, sont adéquates et si les conditions dans le verger sont elles -mêmes propices. C'est possible aussi par le choix d'espèces et de variétés fruitières diverses bien adaptées à leur environnement.

Plusieurs règles vont vous guider dans votre travail

Les pucerons et les chenilles sont les principaux parasites des arbres fruitiers. Après avoir cru, pendant de nombreuses années, aux vertus souveraines de la chimie pour protéger totalement jardins et vergers, on mesure aujourd'hui l'erreur et les méfaits d'une telle démarche. Parasites et maladies sont de plus en plus présents avec l'apparition de souches résistantes. Sols et nappes phréatiques sont pollués. La faune auxiliaire, que sont les oiseaux qui consomment les chenilles pour élever les nichées au printemps et les insectes « utiles » (coccinelles, syrphes et chrysopes) qui vont parasiter à leur tour pucerons et chenilles sont décimés par les traitements chimiques.



Le feu bactérien est une maladie qui déssèche les jeunes pousses de poiriers et parfois de pommiers.

Si ces auxiliaires sont présents avant les ravageurs, ils peuvent intervenir dès que les organismes nuisibles commencent à se reproduire. L'expérience des lâchers d'auxiliaires en plein champ nous montre que les meilleurs résultats sont obtenus lorsque ceux-ci peuvent se développer sur des hôtes de remplacement à proximité de la culture.

Des mesures culturales peuvent améliorer de manière importante l'activité des auxiliaires. En premier lieu, il y a la protection des organismes utiles au sol, comme les vers de terre, les carabes, les acariens prédateurs et les mycorhizes. Afin de les favoriser, il faut privilégier un entretien organique et non minéral de la fertilité du sol et un travail du sol modéré et peu profond. Fumier et compost sont les meilleurs engrais organiques. Ils libèrent des substances nutritives de manière progressive de même que des substances stimulatrices de croissance ou désinfectantes qui vont favoriser la croissance optimum de la plante et de ce fait rendre le végétal moins appétant pour le ravageur. Engrais verts et mulch forestier seront largement utilisés pour l'entretien et la vie du sol.

Une bonne répartition spatiale des auxiliaires est nécessaire pour qu'ils puissent coloniser rapidement les cultures depuis les surfaces enherbées et autres éléments linéaires implantés et que l'on appelle généralement des surfaces écologiques de compensation.

(

Aménagement et entretien des surfaces écologiques de compensation

Surfaces de compensation en zone d'habitation, au jardin et au verger

En dehors des zones cultivées, il existe d'autres surfaces potentielles de compensation souvent faciles à réaliser. Dénuées de tout objectif de rendement, ces surfaces autorisent un entretien favorisant au maximum la diversité écologique. Par exemple, à la place d'une pelouse bien régulière mais stérile, on peut implanter une prairie maigre, un lieu humide ou des fourrés à base d'arbustes locaux. Un tas de branches provenant de la taille de la haie ou, ça et là, une touffe d'orties ou de cerfeuil représentent un enrichissement écologique appréciable.

Lorsqu'aucune flore intéressante n'est encore installée, il est conseillé de semer un mélange pour bandes culturales extensives*.

Espèces végétales dont les fleurs favorisent les auxiliaires



Gestion de la surface de compensation

Autres plantes : Sarrasin, Phacélie, Menthe.

On n'apporte ni engrais ni produits phytosanitaires, tout au plus un traitement plante par plante. La première année, en cas de forte pression de mauvaises herbes, une coupe de nettoyage est possible. A partir de la deuxième année, la moitié de la surface uniquement peut être fauchée en fin de saison. On remanie la bande tous les 3 ou 4 ans par un sursemis d'un mélange de graines, ou on sème ailleurs.

Haies, bosquets champêtres et berges boisées

Haies, bosquets constituent le véritable squelette de la mise en réseau écologique. Une bande herbeuse extensive, d'au moins 3 mètres, bordant les ligneux, est particulièrement précieuse, surtout pour favoriser les auxiliaires.

Autres surfaces écologiques de compensation

Les lisières forestières ont une fonction semblable aux haies. Plus la lisière est longue, plus la zone de transition est importante et plus la diversité animale et végétale est grande. La lisière doit être en dégradé, passant progressivement des arbres à une bande herbeuse d'une largeur d'au moins 3 à 5 mètres.

Arbres fruitiers de hautes tiges

Les arbres fruitiers de hautes tiges offrent un biotope idéal pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Si les vieux arbres présentant des trous dans les branches et des cavités dans les troncs ne sont pas remplacés de suite, les Chouettes chevêches, Faucons crécerelles, Huppes fasciées et mésanges par exemple, y trouvent des sites pour nicher. Ces espèces ont besoin de perchoirs pour assurer le guet et d'un espace assez grand pour la chasse ou la récolte de chenilles. Les arbres isolés ou les allées d'arbres peuvent mettre en réseau les prés vergers et les forêts.

Le choix des variétés se fera dans la diversité. Les vergers mono variétaux de la région du Rhône ont montré très vite leur limite en matière de lutte contre les parasites et maladies.

Michel BELIN

Section Auxois-Morvan des Croqueurs de Pommes Bénévole au Parc naturel régional du Morvan Siège social de l'Association : Maison des Associations B.P. 80043 — 90001 Belfort cedex

*Exemples : Agroflor et Agroflor plus (commercialisés en Suisse) , mélanges sauvages chez Baumaux à Nancy et proche de nous pépinières DIMA 21310 Beire le Chatel (Jachères mellifères fleuries).

CHOIX DES ESPÈCES POUR L'IMPLANTATION D'UNE HAIE

Inconditionnellement recommandés

Petits arbustes à baies : prunellier, cornouiller mâle, cornouiller sanguin, troène, sureau, clématite des haies, chèvrefeuille, argousier.

Arbustes hauts et arbres pouvant être taillés: noisetier, aulne blanc, frêne commun, saule pourpre, saule blanc, saule marsault, charme.

Arbres : merisier, aulne glutineux, érable champêtre, tremble, bouleau, chêne, tilleul.

Ne pas implanter à proximité de fruitiers à pépins en raison du feu bactérien**

Pommier sauvage, poirier sauvage, aubépine, alisier torminal, sorbier des oiseaux, cormier, alisier blanc (de plus hôte du puceron vert du pommier).

Si certains de ces arbustes sont plantés dans des haies à l'écart de fruitiers à pépins, il convient de les contrôler annuellement pour le feu bactérien.

Ne pas utiliser trop souvent : maximum 3-5% des espèces

Viorne boule de neige, fusain (hôte du puceron noir), cerisier à grappes (hôte du puceron vert), rosier (hôte du puceron vert), nerprun purgatif, nerprun bourdaine (rouilles couronnée et grillagée).

Epine vinette (rouille

A éviter

pine vinette (rouille noire), Peuplier (puceron cendré), Ligneux non indigènes (source d'infection de maladies dangereuses.



Les croqueurs de



Les croqueurs de pommes

1978 : Création par, Jean Louis Choisel, autodidacte passionné d'arboriculture et de pomologie, de l'association nationale des amateurs bénévoles pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition dite « DES CROQUEURS DE POMMES ».

La principale mission de l'association est bien de conserver le patrimoine génétique fruitier. Pour atteindre cet objectif l'association déploie différentes actions :

Elle propose des formations arboricoles et pomologiques, elle crée des vergers de sauvegarde, elle organise des bourses aux greffons et participe à des manifestations. Enfin, elle édite de nombreuses publications.

En 2007, l'association compte plus de 6000 membres répartis dans 53 sections locales sur l'ensemble de l'hexagone. Elle est reconnue d'intérêt général au titre de la protection de la nature dans le cadre national depuis 1993 (J.O. du 19.01.94).

Les vergers conservatoires, fer de lance de l'Association et de ses sections, assurent désormais la pérennité génétique de nos variétés dites Paysannes ou Bourgeoises.

L'arboriculteur soucieux de son environnement et de la qualité de ses fruits pourra suivre les stages gratuits, organisés à son intention chaque année, à la Maison du Parc naturel régional du Morvan - 58230 Saint Brisson

Un stage de greffe, un stage de taille, un stage sur parasites et maladies sont organisés chaque année conjointement par les Croqueurs de Pommes et le Parc du Morvan. Renseignements : 03 86 78 79 00

^{***} maladie grave due à la bactérie Erwinia amylovora (Burr.) affectant principalement les poiriers mais aussi parfois les pommiers. Elle se caractérise par un dessèchement des jeunes pousses qui se replient « en crosse d'évêque ». Les jeunes fruits se momifient. La lutte contre cette maladie très contagieuse est obligatoire.



ACTUALITE NATIONALE

Semaine du développement durable (1er au 7 avril)

Pilotée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD), cette opération a pour objectifs d'informer le grand public sur les composantes du développement durable, de motiver et de soutenir des changements de comportements en expliquant les bonnes pratiques quotidiennes à adopter en faveur du développement durable.

Le thème retenu pour 2008 est la production et la consommation durables.

Les participants devront organiser leurs actions en fonction de cette thématique qu'ils pourront traiter sous ses différents aspects (déchets, énergie, commerce équitable, transports, écolabels, habitat, tourisme, loisirs...), afin d'informer et de sensibiliser le grand public, et lui donner les moyens d'agir au quotidien.

Pour plus d'informations :

www.semained udeveloppement durable.gouv.fr

Fête de la Nature 2008

Fort de son succès de la première édition, la fête de la nature aura lieu les 24 et 25 mai 2008. A l'initiative d'un collectif regroupant de nombreuses structures comme Terre sauvage, la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, les Réserves Naturelles de France, les Parcs Naturels Régionaux, l'Office National



des Forêts... la Fête de la Nature est l'occasion pour tous de vivre un week - end au cœur des sites naturels remarquables. Concrètement, les acteurs de la nature, professionnels et bénévoles, proposeront pendant ces deux jours des sorties sur le terrain, des activités ludiques et conviviales, gratuites et destinées à toute la famille.

Comme en 2007, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons s'est associé à cette démarche et propose des animations que vous retrouverez sur son calendrier des visites : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

L'ensemble des manifestations prévues en France et en Bourgogne est disponible sur le site : www.fetedelanature.com

Journée mondiale des zones humides

Cette journée aura lieu comme chaque année le 2 février 2008. Cette journée est l'occasion pour l'ensemble des acteurs (collectivités territoriales, services de l'État, associations, acteurs socio-économiques et particuliers) d'entreprendre des activités d'information et de sensibilisation à la valeur et à l'importance de ces écosystèmes si particuliers. Expositions, conférences, chantiers nature, randonnées, visites guidées, ateliers pour les enfants... les manifestations proposées sont de plus en plus nombreuses et variées.

Le thème retenu pour 2008 est « notre santé dépend de celle des zones humides »

Vous retrouverez la liste complète des manifestations sur le site www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/zones_humides/

ACTUALITE REGIONALE

Appel à projets sur les vergers conservatoires

Le Conseil régional de Bourgogne a adopté en juin 2006, un plan régional en faveur de la biodiversité ayant pour but de préserver les espèces menacées et la diversité biologique tout en valorisant son patrimoine naturel et ses entités paysagères.

La préservation de la biodiversité passe aussi par une meilleure connaissance et une valorisation des milieux ordinaires. Afin de sensibiliser un large public, le Conseil régional organise depuis 2006 des appels à projets thématiques sur ces milieux spécifiques.

Le prochain appel à projets sur les milieux ordinaires portera sur les vergers conservatoires, lieux de mémoire et de préservation de la diversité biologique et génétique. Les vergers conservatoires ont une fonction de réservoirs génétiques de la flore fruitière locale. L'appel à projets, lancé au printemps 2008, devrait permettre de soutenir des projets d'inventaires, des travaux « conservatoires » permettant de sauvegarder des techniques traditionnelles, des projets de restauration et de création de nouveaux vergers conservatoires, des actions de formation et de sensibilisation. Il devrait à terme permettre de prendre conscience de la nécessité de sauvegarder certaines espèces représentatives de la région Bourgogne, véritable patrimoine génétique régional.

Un nouveau sentier de découverte en Saône - et - Loire



L'Office National des Forêts a inauguré récemment un sentier d'interprétation des marais au cœur de l'arboretum de Pézanin à Dompierre - les - Ormes. L'aménagement, réalisé avec la participation des élèves du Lycée agricole de Charolles, permet l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Renseignements ONF: 03 85 50 28 43

Les sentiers de découverte de la forêt morvandelle

• Saint - Brisson (Nièvre)

Réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière, il permet aux promeneurs de mieux connaître la forêt et les milieux naturels et de comprendre le travail des propriétaires forestiers et sylviculteurs. Quatre sentiers partent de la Maison du Parc du Morvan à Saint-Brisson.

• Anost (Saône - et - Loire)

Mis en place grâce à la charte forestière du Parc dans la forêt domaniale d'Anost, le sentier fait découvrir la forêt comme écosystème complexe aux multiples fonctions économiques, écologiques et sociales.

Renseignements au CRPF (tél : 03 80 53 10 00) et à la Maison du Parc naturel régional du Morvan (tél : 03 86 78 79 00).

Revue scientifique Bourgogne - Nature

Sortie des Cahiers scientifiques du Parc - horssérie n°4 Bourgogne - Nature et du 5° numéro de la revue scientifique Bourgogne - Nature.





Renseignements: www.bourgogne-nature.fr

Bienvenue sur le nouveau site de la DIREN Bourgogne

Reflet des activités de la DIREN, ce site internet a pour ambition de présenter les grandes caractéristiques de l'environnement bourguignon et de relayer les différentes actions menées au titre du développement durable en région par les différents partenaires.

Il est désormais possible d'accéder à un grand nombre de cartes (via CARMEN, logiciel de cartographie dynamique) et de données sur la nature, l'eau, les risques naturels, les sites protégés et/ou inscrits... avec comme clé d'entrée le nom de votre commune.

Rendez-vous sur: www.bourgogne.ecologie.gouv.fr



Qui suis-je?

Dans le cadre de leurs actions de transmissions des savoirs sur la biodiversité et sur le développement durable, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Société d'histoire naturelle d'Autun et le Parc naturel régional du Morvan mettent en place un jeu destiné aux scolaires des collèges et au grand public. Cet outil interactif permettra de faire découvrir la diversité biologique de la Bourgogne.

Rendez-vous le 2 février 2008 lors de la journée mondiale des zones humides sur le site www.bourgogne-nature.fr.

4º Rencontres Bourgogne Faune Sauvage

Ces rencontres, organisées par la Société d'histoire naturelle d'Autun et le Parc naturel régional du Morvan, auront lieu le 25 et 26 avril prochain à l'Espace Saint-Brisson (58).

Le thème sera «Invertébrés aquatiques : espèces patrimoniales, ordinaires ou invasives ». Le programme complet sera disponible sur le site www.bourgogne-nature.fr.

Préparez votre agenda pour les beaux jours

Pour préparer dès maintenant le printemps nous vous proposons un petit tour d'horizon des visites guidées en Bourgogne, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures organisatrices pour des sorties riches et variées...

• En Côte-d'Or

• Chaque année le **Conservatoire des sites naturels bourguignons** propose une vingtaine de visites sur l'ensemble de la région (sorties amphibiens, flore, milieux naturels, soirées diaporama...).

Le calendrier est disponible sur simple demande au conservatoire ou sur le site internet de l'association www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

• Le **CEOB** Aile brisée propose des sorties terrain comme par exemple le comptage de rapaces ou d'oiseaux d'eau hivernants mais elle organise aussi des conférences, des projections de film le mercredi dans ses locaux à Talant...

Renseignements:

03 80 56 27 02 ou ceob.ailebrisee@gmail.com

• La Maison de la Nature et du Paysage organise et anime des sorties de découverte de la nature ainsi que des soirées diaporamas.

Renseignements:

03 80 41 01 90 ou maisonnaturepaysage@wanadoo.fr

Dans la Nièvre

 Pour la troisième année consécutive, le Conseil Général de la Nièvre initie un programme de visites sur les Espaces Naturels Sensibles nivernais.

Ainsi, du printemps à l'automne, des organismes spécialisés proposent des animations sur une dizaine d'espaces naturels. Ces animations sont l'occasion d'approfondir un thème. En outre, leur particularité est l'orientation "familles". Le principe est de proposer à l'enfant et ses parents une visite orientée sous la forme d'une enquête avec la résolution d'énigmes. Ce principe est adapté pour un public composé uniquement d'adultes.

En 2007, 35 animations dont 2 spectacles musicaux ont été proposés sur les Espaces Naturels Sensibles. Parmi les titres de ces animations, on pouvait remarquer "Découvre les recettes secrètes de la nature" au Bec d'Allier, "Deviens artiste en herbe" au domaine des Grands Prés ou encore "Petite histoire d'une grande voyageuse" sur le site des Brocs.

Le programme est disponible dès le mois d'avril.

Renseignements : Conseil général de la Nièvre — Service des Espaces Naturels et du Développement Durable

03 86 60 69 41 ou service@cg58.fr



• La Société d'histoire naturelle d'Autun propose différentes manifestations (conférences, visites guidées, stage naturalistes...) autour de la faune de Bourgogne. Renseignements :

03 86 78 79 87 ou shna.autun@orange.fr

• Une randonnée, une observation du ciel étoilé, une exposition, un stage pour fabriquer un jouet naturel, une enquête sur la vie des animaux... sont quelques exemples d'activités que vous propose le **Parc naturel régional du Morvan**. Du printemps à l'automne, les nombreux guides de pays vous emmèneront à travers les chemins, où ils vous livreront leurs secrets! Une brochure est disponible gratuitement sur demande dès fin avril. Toutes les dates sont sur le site www.parcdumorvan.org

Renseignements:

03 86 78 79 00 ou contact@parcdumorvan.org

• En Saône-et-Loire

• L'association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire propose une vingtaine de visites ornithologiques autour de la migration, des parades nuptiales, des oiseaux de passage... et autour de thèmes comme l'écoute des oiseaux nocturnes, le comptage de certaines espèces... Renseignements:

03 85 42 94 57 ou aomsl.ornithologie@wanadoo.fr

• La Société d'histoire naturelle du Creusot organise pour tous les passionnés de nature des visites à la journée ou à la demi-journée avec des thématiques très variées : botanique, mycologie, archéologie, minéralogie... Le calendrier est disponible sur simple demande. Renseignements :

03 85 55 36 84 ou histnatcreusot@gmail.com

• Autun Morvan Ecologie vous permet grâce à des visites guidées la découverte de forêts du Morvan. L'association organise chaque année des visites notamment sur la forêt de Montmain. L'objectif de ces visites est de démontrer qu'une forêt gérée avec des méthodes proches de la nature et en respectant la diversité des essences et des âges peut être économiquement rentable.

Renseignements pour toutes les visites :

03 85 86 26 02 ou autun.morvan.ecologie@wanadoo.fr

Dans l'Yonne

• En marge de son calendrier de sorties (comptage d'oiseaux d'eau, oiseaux hivernants...) la Ligue pour la Protection des Oiseaux, délégation de l'Yonne recherche aussi des bénévoles pour assurer la protection du Busard cendré sur le département ainsi que celle du Faucon pèlerin.

Renseignements: 03 86 48 31 94 ou yonne@lpo.fr

• Les Guides de pays de la vallée de l'Yonne proposent à tous une découverte de la Réserve Naturelle de Bois du Parc les 27 avril, 25 mai, 1er et 8 juin 2008. Le rendez-vous est fixé à 10h à Ecluse des 4 pieux à Mailly-le-Château. Pour les autres visites proposées par les Guides de pays Renseignements:

03 86 81 15 67 ou www.guidesdepays.com

Retrouvez l'actualité de la nature et un calendrier régional de sorties sur le site internet : www.bourgogne-nature.fr

Le Conservatoire

La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisitions de sites, de locations ou de conventions de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter à l'avenir

La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Brochon (21)

Chaugey (21)

Couchey (21) Cussey-lès-Forges (21)

Etalante (21) Gevrey-Chambertin (21)

Is-sur-Tille (21)

Leuglay (21) Marcilly-sur-Tille (21)

Morey-St-Denis (21) Nantoux (21)

Nuits St-Georges (21)

Pommard (21)

Recey-sur-Ource (21)

Santenay - lès - Bains (21)

la Fondation

NATURE

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée générale, Conseil d'administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis. Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels. Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Union Européenne, État, Établissements publics



















Collectivités locales







Associations membres de droit











Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels





Fondations partenaires

VELUX

Établissements bancaires



CAISSE D'ÉPARGNE

DE BOURGOGNE

Communes

Talant (21) Tillenay (21) Vosne-Romanée (21) Pouilly-sur-Loire (58) St-Brisson (58) Bouzeron (71) Bussières (71) Chassey-le-Camp (71) Dezize-lès-Maranges (71) Le Creusot (71) Ouroux-sur-Saône (71) Plottes/Tournus (71) Moroges (71) Lugny (71) Remigny (71)

EDE

Rully (71) St-Sernin-du-Bois (71) St-Sernin-du-Plain (71) St-Vallerin (71) Lailly (89) Sacy (89) Tanlay (89) Givry (89) Merry/Yonne (89) St-Moré (89) Treigny (89) Voutenay/Cure (89) Mailly-le-Château (89) Sainte Colombe (89)

Communautés de communes





Partenaires privés

Botanic EDF Bourgogne Lyonnaise des Eaux Radio Parabole SEMCO A.P.R.R







Le Sabot de Vénus



Conservatoires

d'Espaces Naturels

N°27 - 2° semestre 2007 ISSN 1164-5628 Dépôt légal : 4° trimestre 2007

Publication éditée par le

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs 21600 FENAY T: 03 80 79 25 99 F: 03 80 79 25 95 www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Directeur de la publication Daniel Sirugue Directeur de la rédaction Romain Gamelon Maquette Olivier Girard Secrétariat de rédaction

Cécile Andriot **Impression** Vidonne - Semco

Ont collaboré à ce numéro

Cécile Andriot, Michel Belin, Yves Bolnot, Jean-Baptiste Colombo, Régis Desbrosses, Florent Lauvernier, Daniel Sirugue, Nicolas Varanguin, DIREN Bourgogne, Conseil régional Bourgogne, PnrM.

Comité de relecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Roland Essayan, Vincent Gillet, Guy Hervé, Pierre Maillard, Chantal Morot-Gaudry, Jean-Marie Ponsot, Marie-Claude Revirard, Daniel Sirugue.

DIREN Bourgogne, Conseil Régional, CG 71, CG58, AOMSL, CEOB-Aile Brisée, SHNA, SOBA, LPO Yonne.

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la DIREN Bourgogne, du Conseil régional Bourgogne, du Conseil Général de Saône-et-Loire et du Conseil Général de la Nièvre.